



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2025046
RODP FREE 2025**

Séance du 19 Septembre 2025

Le 19 Septembre 2025, dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : M. CHASSAGNE Jean François, Mme DEGIRAL Laurence, M. DEVILLARD Claude, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Excusés : M. CHASSAGNE Jean François, Mme DEGIRAL Laurence, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Pouvoirs : M. CHASSAGNE Jean François donne pouvoir à M. VIGNE Olivier, Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme LEBRE Amélia.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 11 Septembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 11 Septembre 2025

Comme les années précédentes, il convient de prendre une délibération afin que le Maire puisse appeler la somme inhérente à l'occupation du domaine public auprès de FREE au titre de l'année 2025 en application de la convention signée en 2020. Le montant de la redevance annuelle s'élève à 1 721.06 euros (Droit d'Occupation du Sol Amoire FREE 851 €EUROS X 2.0224 M 2 = 1721.06).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le calcul de la RODP 2025 et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

